

COMITÉ DE PLACEMENT
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 24 septembre 2016

Informations générales

Le 6 juin 2015, le Conseil des gouverneurs a adopté des modifications à sa *Politique de placement*. La mise en œuvre de la nouvelle *Politique* a nécessité la recherche de gestionnaires pour la gestion des titres à revenu fixe sans contrainte, des titres de participation étrangers et des titres de participation de pays émergents. Dans les catégories d'actifs de la nouvelle structure de placement, au 31 mars 2016, le pourcentage des fonds de couverture s'élevait à 10,0 % (5.5 M\$).

La structure d'investissement du Fonds de dotation de l'Université de Moncton est la suivante au 30 juin 2016 :

Catégorie d'actif	Allocation	Gestionnaire	Valeur marchande
Valeurs à court terme	2 %	Placements Louisbourg	1,9 M\$
Titres à revenu fixe	38 %	Placements Louisbourg	29,4 M\$
Titres de participation canadiens	25 %	Placements Louisbourg	21,6 M\$
Titres de participation étrangers	25 %	BlackRock Et Mawer	10,4 M\$ Et 10,6 M\$
Fonds de couverture	10 %		5.5 M\$
TOTAL	100 %		79,4 M\$

Recherche des gestionnaires de portefeuille

Étape 1 : Approbation des critères

Le Comité de placement a choisi de procéder par étapes. Avec l'aide de Mercer (Canada) Limitée, le Comité a approuvé une série de critères qui lui permettrait d'identifier des gestionnaires finalistes pour ces catégories. Les critères étaient les suivants :

1. Cote Mercer au moins égale à B+ (idéalement A)
2. Firme reconnue et ayant des ressources établies dans la gestion de portefeuilles institutionnels.
3. Firme qui a un faible taux de roulement du personnel.
4. Firme qui a un faible taux de roulement des clients et qui démontre un contrôle sur la croissance de l'entreprise.
5. Firme avec assez d'actifs sous gestion afin que le mandat du Fonds ne représente pas une part importante des actifs totaux.
6. Firme qui acceptera un mandat de la taille proposée.
7. Firme qui a une échelle de frais compétitive.
8. Firme qui offre un fonds commun.
9. Firme qui offre un service à la clientèle en français (oral et écrit).
10. Stratégie dont le processus de gestion et le style sont compatibles avec les objectifs du Fonds.
11. Stratégie dont l'historique de rendement est cohérent avec la démarche de gestion énoncée.
12. Stratégie dont l'historique de rendement a généralement été compétitif par rapport à ses pairs.

Étape 2 : Mandat - titres de participation de pays émergents

Un mandat de recherche a été accordé à Mercer (Canada) Limitée pour recueillir et fournir des informations appropriées sur les gestionnaires qui pourraient être considérés en tant que candidats potentiels pour un mandat d'actions de marchés émergents pour le Fonds de dotation de l'Université de Moncton.

Le 7 septembre 2016, le Comité de placement a rencontré Northcape Capital et a reçu une présentation complémentaire de Mercer portant sur modèle indiciel. Aux fins de l'exercice, les finalistes étaient :

1. Northcape Capital (via Pier2 via Placements Louisbourg)
2. Exemple de Blackrock (présenté par Mercer à titre d'information)

Le Comité a examiné l'histoire de la firme, le style et processus décisionnel, l'équipe de gestion, la performance, les frais de gestion et service à la clientèle. Le Comité de placement a délibéré et a procédé à une recommandation.

Étape 3 : Recommandation au Conseil des gouverneurs

Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs l'embauche de la société Northcape Capital.

- Aperçu de Northcape Capital: fondée en 2005, la société Northcape Capital compte 24 employés et a des bureaux à Sydney (Australie), Melbourne (Australie) et Tokyo (Japon). La société a 8,7 milliards de dollars canadiens sous gestion pour leur clientèle institutionnelle. Northcape Capital se spécialise en stratégie des marchés émergents mondiaux. Northcape Capital investit dans des entreprises ayant une adhérence à des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance saine (ESG), qui ont un rendement du capital élevé, qui opèrent dans de grands marchés en croissance et dont le bilan financier est très solide.

Université de Moncton
Fonds de dotation - en date de septembre 2016
Pro forma en tenant compte de la recommandation du CPL

	Mix Cible · point de départ	Mix - Nouvelle politique	Δ	À Date	Restant	Quand?
Revenu fixe						
Court terme	2.0%	1.0%	-1.0%	-1%		Jun 2016
<i>Obligations universelles</i>	38.0%	24.0%	-14.0%	-14%		Avril et juin 2016
<i>Obligations sans contrainte</i>	0.0%	10.0%	10.0%	10%		Avril 2016
Total - Revenu fixe	40.0%	35.0%	-5.0%	-5%		
Actions						
Canadiennes	25.0%	16.5%	-8.5%	-8.5%		Septembre et février 2016
Américaines	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Février 2016
Internationales	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Février 2016
Étrangères	0.0%	27.0%	27.0%	27%		Février 2016
Pays émergents	0.0%	6.5%	6.5%	6.5%		Septembre 2016
Total - Actions	50.0%	50.0%	0.0%	0.0%		
Fonds de couverture	10.0%	15.0%	5.0%	5%		Jun 2016
Total	100.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	

Nota bene: Le tableau ci-dessus fait l'hypothèse que la répartition réelles des actifs au point de départ était la même que la répartition cible. En réalité le gestionnaire avait des positions tactiques en place qui ne sont pas reflétées dans le tableau. Cette hypothèse est faite dans le but d'alléger le tableau.
Aussi, le tableau fait l'hypothèse que la transition de l'ancien mix au nouveau mix est complétée alors qu'en réalité, certains des nouveaux mandats sont encore en transition.